



CONSEILS NAC



La vaccination du lapin

Tout comme le chien ou le chat, le lapin doit être vacciné de façon préventive contre certains types de maladies. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les lapins d'élevage ne sont pas les seuls à être concernés par la vaccination, notamment lorsqu'il s'agit de pathologies transmises par l'intermédiaire d'insectes piqueurs.

Quelles maladies la vaccination du lapin prévient-elle ?

La Myxomatose

La myxomatose est une maladie virale qui peut prendre deux formes :

- une forme respiratoire
- une forme nodulaire

Un lapin de compagnie, même s'il ne vit qu'à l'intérieur, pourra être concerné par la forme nodulaire de la myxomatose puisqu'elle se transmet par l'intermédiaire d'insectes piqueurs (moustiques, puces...)

La primovaccination contre la myxomatose est réalisée dès l'âge de 28 jours. Des rappels annuels sont nécessaires pour maintenir une immunité suffisante.

La Maladie Virale Hémorragique

La maladie virale hémorragique est une affection engendrée par un virus qui se transmet :

- soit par contact direct de l'animal avec un lapin contaminé ou son cadavre,
- soit de manière indirecte par de l'eau contaminée, le matériel utilisé ou encore par des aliments (légumes du potager, paille ou foin) apportés de l'extérieur ...

Le vaccin étant très bien supporté, il est conseillé de vacciner tous les animaux, y compris les lapins présentant peu de risques de contamination.

L'injection de primovaccination peut être réalisée à partir de l'âge de 4 semaines et sera suivie de rappels annuels.

En complément de la vaccination, il est conseillé d'administrer à votre animal un traitement antiparasitaire pour son action contre les insectes piqueurs. Votre vétérinaire vous conseillera un produit antiparasitaire efficace et ne présentant aucun risque pour le lapin.